

**Départements de France au congrès national des sapeurs-pompiers
de France,
les 22 et 23 septembre 2022 à Nancy**

Les Départements sont les principaux financeurs des SDIS, et des acteurs à part entière de la Sécurité civile au niveau local. Ils sont au cœur du dispositif de prévention et d'intervention.

Départements de France est aux côtés des sapeurs-pompiers, et a finalisé un accord avec le Gouvernement augmentant l'indemnité horaire des pompiers volontaires de 3,5% et qui revalorise la Nouvelle Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance (NPFR).

L'engagement des sapeurs-pompiers volontaires méritait d'être valorisé et reconnu. Ils sont les piliers du modèle français d'organisation de sécurité civile (près de 80% des effectifs).

**22 septembre : déroulé de la visite de François Sauvadet, Président de
Départements de France**

11h00 : Arrivée sur le site du Congrès National (*entrée Sud*)

11h10 : Dévoilement de la Campagne Nationale de Communication sur le volontariat (*Hall C*)

11h30 : Visite de l'exposition de Matériel (*Hall A*)

14h00 : Participation à la table ronde conclusive sur la réponse de protection civile à l'urgence climatique intitulée « comment construire une politique globale de protection civile ? » (*Hall C*)

16h30 : Intervention devant les sapeurs-pompiers de France (*Hall C*)

**23 septembre : les Présidents de Conseils Départementaux André Accary
(Saône-et-Loire) et Jean-Luc Gleyze (Gironde) présenteront les premières
conclusions de la mission Flash que leur avait confié le Président Sauvadet.**

L'objectif de cette mission est d'analyser les besoins des sapeurs-pompiers pour faire face aux nouveaux risques climatiques (le scénario moyen de réchauffement du GIEC prévoyant,

d'ici à 2050, un nombre de départs de feux en progression en France, avec des périodes de risques et des zones étendues).

Face à ces nouveaux risques, il est impératif de remettre à plat nos besoins, nos moyens, nos financements, qui ne peuvent reposer sur les seules épaules des Départements.

Il s'agit notamment, à partir d'échanges avec les élus locaux et les acteurs du secours, de réfléchir à de nouvelles pistes pour le financement des SDIS, et de favoriser le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires.